



## **BROYAGE de PRINTEMPS**

Comme chaque année en cette période de printemps, la Commune organise le broyage de vos végétaux (uniquement les branches, pas de déchets verts).

La journée se déroulera le :

**SAMEDI 19 AVRIL 2025 à partir de 08 h 00**

L'organisation est simple, les tas devront être en proximité de voirie pour en faciliter le traitement. La commune prendra à sa charge 3 m<sup>3</sup> par habitation. Il ne sera traité qu'un seul tas sur une même parcelle.

Nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire  
en Mairie au

**04 79 37 65 29**

**ou par mail : [mairie.thenesol@wanadoo.fr](mailto:mairie.thenesol@wanadoo.fr)**